Envoyé en préfecture le 21/01/2026
Reçu en préfecture le 21/01/2026
Publié le
ID : 035-213500549-20260117-2026_01-DE

COMMUNE DE CHANTELOUP
35150

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 JANVIER 2026

****

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept janvier, à 9h30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur MINIER Vincent, Maire.

Présents : 19
M. Vincent MINIER : Maire
Mme GOUR Christèle, M. LAURENT Yann, Mme JAUNY Manuela, M. JAFFRO Gérald : Adjoints
Mme CHATELLAIN Marie-Anne, M SIMONNEAUX Joseph, Mme ARHAN Patricia, M. TARDIF Christophe, Mme BUREL Nathalie, M. BOVI Hervé, Mme HARDY-VIGNON Laurence, M. LEFAIX André, Mme CADET Héléna, M. PRUNAULT Michel, Mme TRICOIRE Isabelle, M. GAREL Roger, Mme LE MINTER Laetitia (arrivée pour la délibération 2026-03), M. LEBRETON Gervais : conseillers municipaux

Absents excusés : 0

Nombre de votants : 19 Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de la convocation : 12/01/2026

Mme JAUNY Manuela prend place au bureau en qualité de secrétaire.

Assistait en outre à la séance :
Mme LUCAS Véronique, Secrétaire Générale de Mairie de la Commune de Chanteloup.

****

2026-01 :
Projet de requalification de la rue des Cruaux : Programmation des travaux

Vu la délibération n° 2024-26 en date du 16 mai 2024 validant le programme des travaux et le lancement de la consultation de maitrise d'œuvre ;
Vu la délibération n° 2024-51 en date du 9 novembre 2024 confiant la maitrise d'œuvre au cabinet INFRACONCEPT ;
Vu la délibération n° 2025-30 en date du 14 juin 2025 validant la phase APD de ce projet.

Considérant le travail de la commission VOIRIE en décembre 2025 et la nécessité d'affiner le programme des travaux.
Lors du conseil du 14 juin 2025, le programme des travaux a été arrêté avec en option la création d'un plateau supplémentaire et le passage en enrobé du trottoir. La commission propose de modifier le programme des travaux de la façon suivante :

- Tranche ferme :
  - Programme des travaux en phase APD ;
  - Création d'un 2ème plateau au niveau de l'intersection rue des Cressonnettes/ rue des Cruaux ;
  - Requalification en bicouche d'une partie de la rue des Cruaux : partie allant de la création du 2ème plateau jusqu'à la RD 82 ;
  - Passage en enrobé du trottoir.
- En option :
  - Bordures « granit » à la place des bordures « béton »
  - Raccordements des branchements amiantés ;

Envoyé en préfecture le 21/01/2026
Reçu en préfecture le 21/01/2026
Publié le
ID : 035-213500549-20260117-2026_01-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 18 voix POUR :
- VALIDE le nouveau programme des travaux en phase PRO tel que présenté ;
- DONNE mandat au Maire pour signer l'ensemble des documents relatifs à cette affaire.

****

Pour extrait conforme,
"Affaire inscrite à l'ordre du jour"
Le Maire, Vincent MINIER

Le Maire
Vincent MINIER